

LE FAIT DU JOUR

redaction@sonapresse.com

Naufrage du Esther Miracle : Brice Paillat en tire les conséquences

LE ministre des Transports, Brice Paillat, a démissionné hier de ses fonctions. En présence du Premier ministre, Alain-Claude Bilie-By-Nze, il a remis sa lettre de départ du gouvernement au président de la République, Ali Bongo Ondimba, qui l'a acceptée. Cette démission fait suite au naufrage du "Esther Miracle", qui a fait de nombreuses victimes dont certaines sont encore portées disparues.

Jonas OSSOMBEY
Libreville/Gabon

A PRÈS la mise à l'écart, puis la garde à vue de certains de ses collaborateurs et d'autres personnes pour leurs responsabilités (directes ou indirectes) présumées dans le naufrage du Ferry "Esther Miracle", le ministre des Transports, Brice Paillat, a fini par rendre son tablier au chef de l'État, Ali Bongo Ondimba, qui l'a acceptée. Un départ du gouvernement, somme toute logique, au regard des faits. Chronique d'un départ inévitable.

Le jeudi 9 mars 2023 au petit matin, tout le pays est réveillé par un drame survenu au large des côtes de Libreville. Près de l'île Nyonié, le Ferry "Esther Miracle" a fait naufrage, avec à son bord 161 passagers et membres d'équipage. À ce jour, le bilan officiel donne 124 secourus, 21 morts et 16 disparus. Un naufrage qui aurait pu enregistrer plus de victimes si l'ampleur de la situation n'avait pas été prise en compte par le gouvernement qui s'est mis sur le pied de guerre en déployant tous les moyens pour retrouver les disparus de cette catastrophe. Non sans rassurer les parents sur sa ferme volonté à poursuivre les recherches. L'onde de choc provoquée par cette tragédie va ensuite amener les pouvoirs publics à tirer au clair les raisons qui ont conduit au naufrage du "Esther Miracle". Des enquêtes vont être ouvertes. Le parquet va se saisir du dossier. Face à ce qui s'apparente déjà à une défaillance de plusieurs

ordres, notamment technique et humaine, due surtout à une certaine négligence, des sanctions sont tombées à l'encontre des dirigeants du secteur des transports maritimes et des responsables de la société Royal Cost. Ils ont été suspendus de leurs obligations, puis placés en garde à vue par le parquet de la République. En attendant que les responsabilités des uns et des autres soient établies.

Face à la pression croissante des parents des victimes et de l'opinion publique, à l'instar de ses collaborateurs dont la responsabilité est établie dans la gestion du transport maritime et fluvial, le ministre en charge du secteur ne pouvait être épargné. Comme le dit la maxime, "qui a plus de pouvoir a plus de responsabilités". Et un observateur de la vie politique nationale d'affirmer qu'il ne pouvait en être autrement. Avant de convoquer l'histoire. "Même si cela ne fait pas partie de notre ADN politique, il faut avouer que dans un passé plutôt récent, certains ont dû démissionner", a-t-il indiqué. Même si les situations sont loin d'être similaires, en 2014, face à la crise dans le secteur de l'Éducation nationale suite à la grève des élèves de terminale, le ministre de l'époque, le Pr. Léon Nzouba avait dû rendre son tablier face à l'ampleur des événements. Devenant ainsi le premier membre du gouvernement à poser un tel acte qui donna lieu à plusieurs interprétations. La démission du natif de Mulundu dans la province de l'Ogooué-Lolo, sonne comme

une prise en compte de l'appel de nombreux compatriotes. Notamment les familles des victimes qui font face à un tourbillon de questions. Elle est également à considérer comme la continuité des actions posées par les pouvoirs publics afin de les comprendre et de les assister dans cette tragédie qui affecte tout le pays.

Du côté du Port-Môle, si c'est dans l'indifférence que ladite démission a été prise, les parents des victimes ont simplement appelé les autorités à mettre en place une véritable politique de transport maritime au Gabon afin qu'il n'y ait plus jamais de telles tragédies au large de nos côtes.

Il ne reste plus qu'au ministre délégué, Éric Joël Bekale, d'assurer les affaires courantes en ayant à l'esprit cet appel (lire ci-contre).



Photo: DR

Le ministre des Transports, Brice Paillat, a démissionné hier.

Baptême du feu !

J.KOMBILE MOUSSAVOU
Libreville/Gabon

A VEC la démission de Brice Paillat, le ministre délégué aux Transports, Éric Joël Bekale, se retrouve de fait propulsé sur le devant de la scène. Vu qu'il lui a été confié la responsabilité "d'assurer le traitement des affaires courantes jusqu'à nomination d'un nouveau ministre". Un sacré baptême du feu pour cet amoureux des belles lettres et diplômé de l'École nationale d'administration (ENA) de Libreville. D'autant plus qu'il effec-

tue ses premiers pas dans l'arène gouvernementale. Et que tout ceci intervient dans un contexte d'émotion générale, consécutif à la tragédie survenue le 9 mars dernier au large de Libreville. Donc à un moment où tout un chacun reconnaît et admet la nécessité d'impulser une dynamique nouvelle à la tête des Transports, en mettant un terme à un certain nombre de pratiques décriées de toutes parts. Des pratiques sous-tendues par la négligence, le laxisme, la corruption, des passe-droits et autres dysfonctionnements qui ternissent l'image de ce département mi-

nistériel. C'est dire la nécessité de nettoyer véritablement les écuries d'Augias. Et au karcher, si possible.

Dans l'immédiat, sa mission devrait consister à accompagner au mieux les familles des victimes du naufrage du "Esther Miracle". Afin de permettre à certaines de faire leur deuil. Et à d'autres, de panser leurs profondes blessures. Homme de devoir et d'action, Éric Joël Bekale est sans aucun doute conscient des attentes qui reposent désormais sur ses épaules.

Photo: DR